



Réunions d'information des parties prenantes pour l'année 2025

Charte d'engagements de
SNCF Réseau relative à l'usage
des produits phytopharmaceutiques

Octobre - Décembre 2025

Du 1er octobre au 11 décembre 2025, SNCF Réseau a fait le point, au national et en régions, sur l'avancement de la mise en œuvre de ses engagements relatifs à son usage de produits phytopharmaceutiques, conformément à sa charte validée depuis juillet 2023.

L'entreprise a notamment présenté les investissements et innovations réalisés pour continuer à assurer la sécurité des circulations ferroviaires tout en préservant la biodiversité.

Ce document présente le dispositif mis en place, les informations partagées, les retours exprimés par les participants et les principaux enseignements que l'entreprise en retire. En réponse aux attentes exprimées en 2024, SNCF Réseau a également présenté ses principes de gestion de la végétation sur les abords des voies ferrées.



La charte d'engagements de SNCF Réseau en bref



Le décret d'application de l'article 83 de la loi Egalim, publié au JORF le 25 janvier 2022, prévoit que l'utilisation des produits phytopharmaceutiques à proximité des zones d'habitations soit encadrée par des chartes d'engagements prévoyant des mesures d'information, de protection et de dialogue et de conciliation avec des riverains.

Ce décret s'applique à SNCF Réseau dans le cadre de ses opérations de maîtrise de la végétation pour l'entretien des voies, pistes et abords des 30 000 km du réseau ferré national.

La charte d'engagements de SNCF Réseau en matière d'information, de protection et de dialogue et conciliation à l'attention de ses riverains et parties prenantes, élaborée en concertation sur la période 2020-2021 et validée par les Préfets des départements métropolitains entre juillet 2022 et mai 2023, est aujourd'hui en application.

Elle prévoit notamment l'organisation de réunions annuelles avec les parties prenantes, nationales et régionales, pour partager la mise en œuvre des engagements de l'entreprise et échanger sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.



Plus de 11 000 parties prenantes invitées à 12 réunions

À partir de fin août 2025, SNCF Réseau a invité plus de 11 000 parties prenantes à participer à l'une des 12 réunions organisées.

Pour la réunion nationale qui s'est déroulée en présentiel à Paris le 1^{er} octobre 2025, SNCF Réseau a invité :

- Les Services de l'État : Direction générale de la prévention des risques (DGPR), Direction générale de l'alimentation (DGAL) et Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités (DGITM) ;
- Les principales associations environnementales, d'usagers et de consommateurs françaises ;
- Les associations nationales d'élus, dont Régions de France et l'Association des maires de France.



Pour les 11 réunions régionales, qui se sont déroulées du 4 novembre au 11 décembre 2025, en distanciel, à l'exception de la réunion en Centre Val de Loire, organisée en présentiel à Orléans, SNCF Réseau a invité :

- Les Maires des 8 280 communes traversées par le réseau ferré national ;
- Les Présidents des EPCI traversés par le réseau ferré national ;
- Les Présidents des Conseils départementaux et régionaux ;
- Les associations d'élus, de protection de l'environnement, de consommateurs et d'usagers ;
- Les établissements accueillant des personnes vulnérables (établissements scolaires et hôpitaux) ;
- Les Services de l'État : Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), Directions départementales des territoires (DDT) et Directions régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF).

Près de 460 participants se sont inscrits à ces réunions.



Des informations attendues

Des attentes nombreuses

Au début des réunions, les participants ont été invités à exprimer leurs attentes vis-à-vis de celles-ci.

Plus du tiers des attentes exprimées par les participants portant sur la **gestion de la végétation aux abords des voies ferrées** ou en gares, l'ouverture des réunions à cette thématique a permis d'apporter des éléments de réponse sur ce sujet.

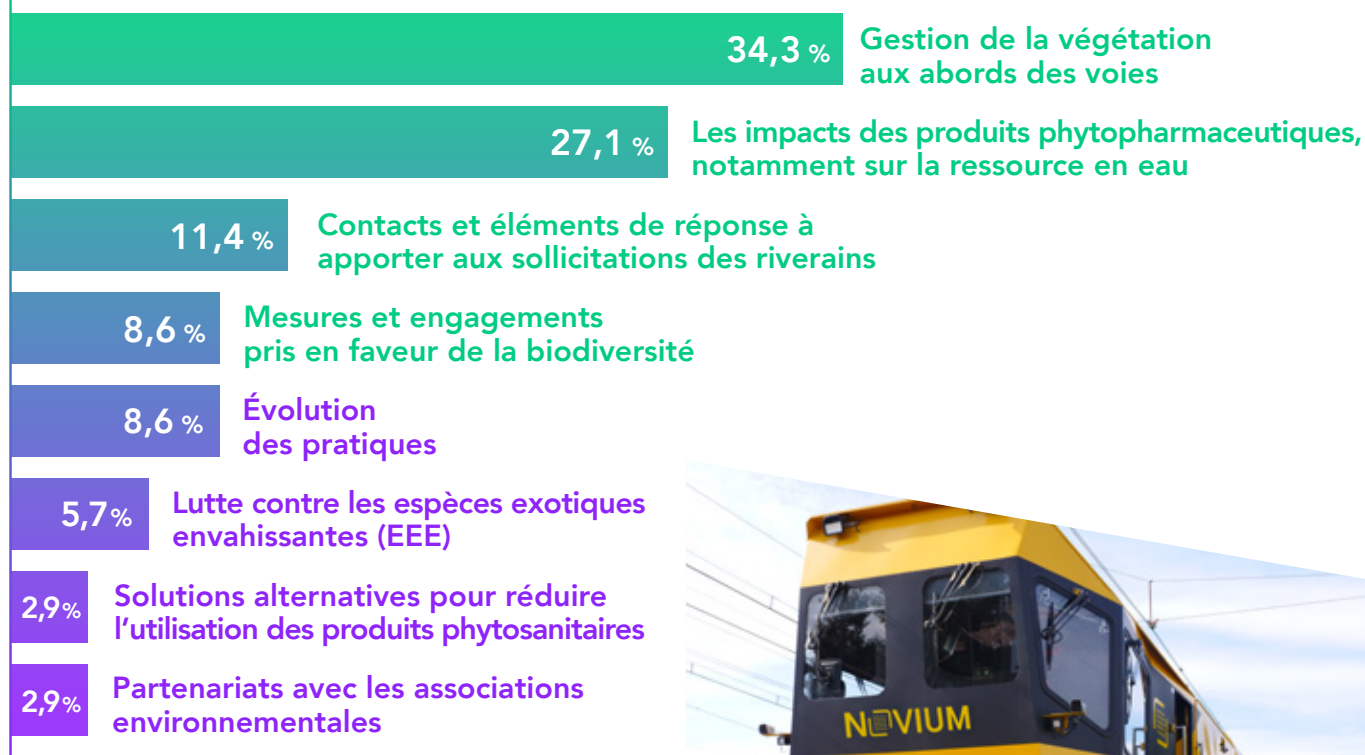
Les participants ont également indiqué souhaiter disposer d'informations sur les impacts des produits phytopharmaceutiques, en particulier sur la ressource en eau, et de contacts pour répondre aux sollicitations des riverains, que celles-ci portent sur les traitements réalisés ou sur les coupes d'arbres.

Une pédagogie appréciée

Les réunions, d'une durée d'environ 2h30, ont permis à SNCF Réseau de :

- Rappeler le cadre de la loi Egalim, les engagements de SNCF Réseau ainsi que les enjeux et pratiques de maîtrise de la végétation
- Partager l'évolution de l'usage des produits phytopharmaceutiques et les solutions alternatives mises en œuvre
- Présenter le cadre général d'intervention pour les travaux de gestion de la végétation sur les abords des voies ferrées
- Présenter les perspectives de maîtrise de la végétation pour l'avenir
- Recueillir la perception des participants sur l'évolution des pratiques de maîtrise de la végétation par SNCF Réseau

Les attentes exprimées



Des échanges nourris

Les temps d'échanges prévus lors de ces réunions ont permis aux participants de poser de nombreuses questions. La charte EGALIM et les engagements de SNCF Réseau ont fait l'objet de très peu d'échanges. En revanche, les modalités de réalisation des traitements phytopharmaceutiques, en particulier à proximité des aires de captage, les caractéristiques

et le suivi des impacts des produits utilisés, ainsi que les alternatives mises en oeuvre ont été les principaux sujets abordés.

Chacune des **200 questions posées** a fait l'objet d'une réponse orale.

Traitement industriel



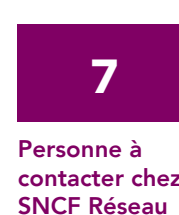
Alternatives



Gestion des abords



Autres



Produits utilisés



Gestion mécanique des voies et pistes



Des réunions appréciées

Invités à partager leur perception sur la manière dont SNCF Réseau assure la maîtrise de la végétation sur ses emprises et en particulier sur son utilisation des produits phytopharmaceutiques, les participants ont exprimé :

- Leur intérêt pour les **informations partagées, jugées claires et précises, transparentes et utiles** pour **comprendre la complexité du cadre d'intervention** de SNCF Réseau, au regard des enjeux réglementaires, environnementaux et de sécurité ferroviaire ;
- Leur appréciation positive de **l'attention portée par l'entreprise aux enjeux environnementaux et sanitaires**, tant pour les riverains que pour ses agents, et des **efforts et progrès réalisés pour réduire son utilisation des produits phytopharmaceutiques** et contribuer à la préservation de la biodiversité ;
- Leurs **encouragements à poursuivre les recherches** de solutions alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et à développer les collaborations avec les gestionnaires d'infrastructures européens et les collectivités ;
- Leur regret qu'aucune solution n'ait été trouvée pour maîtriser la végétation sur les voies non circulées ;
- Leur inquiétude vis-à-vis de la fragilité des solutions mises en œuvre dans un contexte réglementaire et climatique évolutif ;
- Leur souhait de poursuivre les échanges, avec les riverains, les gestionnaires forestiers et les acteurs de l'environnement, notamment pour favoriser la mise en place d'indicateurs de suivi ;
- L'intérêt d'une action de sensibilisation du grand public par l'entreprise ferroviaire sur les enjeux et pratiques de maîtrise de la végétation.

PRISE EN COMPTE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL POUR LA SÉCURITÉ ET LA BIODIVERSITÉ- NE LAISSE PLUS PLACE AU DOUTE
EXPÉRIMENTATION - DÉCALAGE - PROTECTION

EFFICACITÉ - BIENVEILLANCE, ÉCOUTE

PROGRÈS - ENFIN, TARDIF

TRANSPARENCE - NÉCESSAIRE, UTILE

COMPLEXITÉ DU PROBLÈME,

COMPRÉHENSION DES CONTRAINTES

CONTINUEZ, POURSUIVEZ, PERSÉVÉRANCE,
PEUT MIEUX FAIRE

MERCI POUR LES ENGAGEMENTS,

LA PRISE DE CONSCIENCE

CLARTÉ, EXPLICATIONS

SUPER, BRAVO, TRÈS POSITIF, TRÈS BIEN

QUALITÉ DE LA PRÉSENTATION

COMPLÉTUDE, RICHESSE, PRÉCISION

TRÈS INTÉRESSANT

INSTRUCTIF, ENRICHISSANT

MERCI POUR

LA PRÉSENTATION,

LE PARTAGE

ET LES ÉCHANGES



Un dialogue avec les parties prenantes à poursuivre

Les attentes, nombreuses et variées, des participants aux réunions ont montré l'utilité d'organiser ces temps de partage et d'échanges et de les reconduire annuellement.

Pour aller plus loin sur le sujet des produits phytopharmaceutiques, consultez le site internet de SNCF Réseau : www.sncf-reseau.com

Accédez à la **plateforme d'information riverains** sur : www.sncf-reseau.com/fr/riverains-info-phyto-vegetation

Pour tout signalement autre que lié à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques : www.vigieuxpress.sncf.fr

Crédits Photos : Amsaud Févier, Photography, Comésis, Médiathèque SNCF - SNCF RÉSEAU - Shutterstock
Réalisation : SNCF Réseau - Nicaya Conseil - Janvier 2026

